

**Commune de SILLY SUR NIED**8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

**Séance du 29 janvier 2015 à 19h30**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

**N° de délibération**  
D2015-02-05**Nombre de conseillers**

- En exercice 15
- Présents 13
- Absents exc. 2
- Absents 0
- Votants 15

**Date de convocation**  
22 janvier 2015**Objet**  
**Vente d'un terrain à  
M. Bartiaux Frédéric****Date d'affichage**  
30 janvier 2015**Etaient présents**

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	Mme BOULANGE R.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A	M. GIRARD G.	Mme CAISSUTTI C.
M. MULLER J.-M.	M. FALLITO G.	M. MARTIN M.
	Mme PREVOT N.	

**Etaient excusés :**

M. MARION Julien	: Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
Mme MARTIGNON Sonia	: Pouvoir à Mme PREVOT Nadège

**Vente d'un terrain à M. Bartiaux Frédéric**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. Bartiaux Frédéric, propriétaire de la parcelle cadastrée section 10 n° 45 sise au 10 Chemin de la Nied, souhaite acquérir un terrain communal jouxtant sa propriété. Il s'agit du morceau de la parcelle section 10 n°49, délimité par la parcelle n°129 à l'ouest et par les limites du terrain de M. Bartiaux au sud et au nord.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur la vente de cette parcelle et sur le montant de la transaction.

S'agissant d'un terrain en zone constructible, mais dont seuls les propriétaires avoisinants pourraient le bâtir, le prix de vente est fixé entre 2. 000 € et 2.500 € de l'are, selon négociation.

Après délibération :

- 14 conseillers se prononcent pour la vente dans ces conditions,
- 1 conseiller s'abstient,
- Aucun conseiller ne se prononce contre cette vente.

Le Conseil municipal,

**Article 1 :** APPROUVE la vente de cette parcelle à M. Bartiaux pour un prix de vente de 2.500 € (deux mille cinq cents euros) de l'are, avec possibilité de négocier jusqu'à un prix plancher de 2.000 € (deux mille euros) de l'are.

**Commune de SILLY SUR NIED**

8 rue de l'Ecole  
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**République française**



*Morceau de la parcelle section 10 n°49 susceptible d'être vendu*

**Article 2 :** AUTORISE le Maire à engager les négociations avec M. Bartiaux.

Fait à Silly-sur-Nied, le 29 janvier 2015

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

  
  
Signature et cachet